Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213500721-20260326-20260445-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHÂTILLON EN VENDELAIS

2026-04-45

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 21 Mars 2026
Date d'affichage : 21 Mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 19
Pouvoir : 0
Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, **le vingt-six mars,** à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUVEL, Maire.

Etaient présents (19) : Jean-Luc DUVEL, Christine FERARD, Gérard BEAUGENDRE, Marie-Paule GILLOUARD, Philippe GOUGEON, Claudie BENARD, Michèle PAQUET, Stéphanie COUVERT, Arnaud VOISINNE, Steven SANDRAS, Ludovic GIEUX, Fabienne GUILLOIS, Nicolas BOULÉ, Vanessa LEGEAY, Maxime BELLAY, Aurélie LEDUBY, Yohann CHANTREL, Flore OLIVIER, Maxime RONDIN.

Était excusé :0

Secrétaire de séance : Christine FERARD a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : DESIGNATION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE

L'article L.2122-18 du CGCT permet au Maire, sous sa surveillance et sa responsabilité, de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'en complément des délégations qu'il attribuera aux adjoints, la délégation « Bâtiments-Illuminations et Sécurité » sera attribuée à Mme PAQUET Michèle, conseillère municipale.

Le conseil municipal **PREND ACTE** de la désignation de Mme PAQUET Michèle, conseillère municipale déléguée au domaine des « Bâtiments-Illuminations et Sécurité ».

Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Luc DUVEL

MAIRIE de CHÂTILLON en VENDELAIS (Ille-et-Vilaine)